



## ENTREPRISE THOMAS CARPENTIER

(Siret : 79492657600016)

**M. CARPENTIER**

Le pilou

19120 QUEYSSAC LES VIGNES

Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

*Période couverte par le certificat : 03 mai 2015 au 03 mai 2016*



### Numéro QualiPAC : QPAC/50284

Forme juridique : EI

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 01/09/2014 : 5925981204 - AXA FRANCE IARD (Paris)

- décennale au 01/09/2014 : 5925981204 - AXA FRANCE IARD (Paris)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 03 mai 2015

**André Joffre,**

*Président de Qualit'EnR*

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

96 rue de la Victoire • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00031

**QualiPAC** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42



Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 03 mai 2019 pour QualiPAC module chauffage et ECS